

# BTS expression visuelle option espaces de communication

Brevet de technicien supérieur

Bac + 2

[Code Certif Info N°18913]

 **certif**  
info

Avertissement : cette fiche est en état archivé

## Descriptif, Objectif et Programme

### Descriptif

Axé sur les technologies de la communication, ce BTS permet de concevoir l'organisation et l'aménagement des espaces publics, qu'ils soient culturels, commerciaux ou publicitaires pour en faire des espaces de communication.

## Poursuite et débouchés

### Poursuite d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant des poursuites d'études sont possibles sous certaines conditions (concours d'entrée et entretien) :

- par exemple, en lycée ou école spécialisée : *DSAA Art et technique de la communication DSAA Créateur concepteur option communication visuelle* , *Diplôme de l'Ecole nationale des arts décoratifs (ENSAD)* ;
- ou en licence professionnelle à l'université : *licence pro Activités et techniques de communication spécialité communication visuelle*

## Autres informations

### RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 1124

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/1124>

### Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

### Valideur

Ministère de l'éducation nationale

### Ce titre est remplacé par

BTS design de communication espace et volume (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-59361.html>)

### Session de l'examen

Année de la première session

Année de la dernière session

Année de la première session	Année de la dernière session
1987	2009

### Domaine(s) de formation

46301 : Communication entreprise  
 22441 : Signalétique enseignée  
 34074 : Publicité

### Lien(s) vers les métiers (ROME)

E1104 : Conception de contenus multimédias

### Groupes formation emploi (GFE)

D : Bâtiment : second oeuvre  
 U : Communication, médias

### Domaine de spécialité (NSF)

321 : Réalisation et scénario de cinéma et télévision

### Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

### Textes officiels

[Arrêté du 12/02/1985](#)

**Publication** : 04/04/1985

**Descriptif** : FIXANT LES HORAIRES ET PROGRAMMES DES SECTIONS PREPARANT AUX BREVETS DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS) DES ARTS APPLIQUES: ARCHITECTURE INTERIEURE,ESTHETIQUE INDUSTRIELLE,ART CERAMIQUE,PLASTICIEN DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL,STYLISME DE MODE,ART TEXTILE ET IMPRESSION,EXPRESSION VISUELLE (OPTION IMAGES ET COMMUNICATION ET OPTION ESPACES DE COMMUNICATION)

**Création** : Oui

[Arrêté du 10/06/2008](#)

**Publication** : 05/07/2008

**Descriptif** : Arrêté du 10 juin 2008 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « design de communication espace et volume »

**Code NOR** : ESRS0812778A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS0812778A>

**Abrogation** : Oui

[Arrêté du 03/09/1997](#)

**Publication** : 25/09/1997

**Descriptif** : Arrêté du 3 septembre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur Expression visuelle, option Espaces de communication

**Code NOR** : MENL9702266A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENL9702266A>

**Modification** : Oui

*Informations mises à jour le 25/06/2009 par Certif Info.*  
<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-18913.html>